

Projet pédagogique de l'Entre Deux

Informations générales

L'accueil extrascolaire « L'Entre Deux » prend en charge tous les enfants de 2,5 à 12 ans fréquentant l'Ecole communale de Lincent ou habitant la commune de Lincent.

L'accueil est également ouvert aux enfants à besoins spécifiques.

Un accueil est organisé dans les 2 implantations scolaires communales.

Ecole communale de Lincent, implantation de Lincent
Rue de Grand-Hallet, 2 4287 LINCENT 019/63 02 55

Ecole communale de Lincent, implantation de Racour
Rue de Landen, 85 4287 LINCENT 019/65 74 84 Gsm : 0490/45 51 50

L'accueil a lieu tous les jours ouvrables :

	Accueil du matin	Accueil du soir	Accueil du mercredi après-midi
Implantation de Racour	06h45 à 08h25	15h30 à 19h00	12h30 à 18h00 du 01/04 au 31/10
Implantation de Lincent	06h45 à 08h25	15h30 à 19h00	12h30 à 18h00 du 01/11 au 31/03

Le mercredi après-midi, l'accueil est centralisé à

- l'implantation de Lincent du 1/11 au 31/03. Tous les enfants encore présents dans l'implantation de Racour le mercredi à 12h30 sont acheminés sur le site de l'accueil centralisé de Lincent par le bus communal
- l'implantation de Racour du 01/04 au 31/10. Tous les enfants encore présents dans l'implantation de Lincent le mercredi à 12h30 sont acheminés sur le site de l'accueil centralisé de Racour par le bus communal.

Dans le cadre des journées pédagogiques

L'accueil est effectué dans les deux implantations scolaires suivant le même horaire que d'habitude sous réserve de 10 enfants inscrits par implantation. Dans le cas contraire, les enfants seront regroupés dès 9h00 dans une implantation soit Lincent ou Racour pour la journée. Le transport se fera via le car scolaire. Le retour vers les lieux d'accueil du soir se fait vers 15h30 avec le bus communal. Celui-ci assurera gratuitement le transfert des enfants

Le pouvoir organisateur est
Administration communale de Lincent
Rue des Ecoles, 1 4287 LINCENT

Le ROI a été approuvé en date du XX juin 2024 par le Conseil communal. Il est disponible sur le site de la commune de Lincent.

Le Projet Educatif

Ce projet éducatif est réalisé par l'équipe éducative afin de vous communiquer comment est envisager l'accompagnement de vos enfants. Il est évalué et réajusté tous les 3 ans. Toute modification de celui-ci fera l'objet d'une communication vers les parents.

L'équipe

L'équipe de l'Entre Deux est composée d'accueillant(e)s formé(e)s et qualifié(e)s encadrée par une coordinatrice en charge de l'ATL. Elles bénéficient d'une réunion d'équipe (1x par mois) et de formations continuées en lien avec leurs pratiques professionnelles.

Le projet d'accueil du service ATL de la commune de Lincent s'articule autour de plusieurs grands axes : le vivre ensemble, la tolérance, le respect de soi, de l'autre, du bien d'autrui et de ce qui nous entoure.

Les valeurs

L'enfant est placé au centre de la relation, dans le respect de ce qu'il est, de ses aspirations et de ses désirs. Ce qui implique que tout enfant a sa place dans ce cadre d'accueil sans restriction de milieu social, de culture, de handicap, ...

Les enfants doivent respecter le choix des autres, l'environnement, le matériel mais également respecter les accueillantes et les parents.

Les besoins de chaque enfant sont pris en compte à des fins éducatives. L'enfant peut exprimer ses sentiments, ses idées. Le milieu d'accueil est un lieu où il peut communiquer avec autrui, s'organiser et s'évaluer.

Il sera pris en compte les réseaux existants et les partenaires de l'enfant et ce dans le respect de sa cellule familiale.

Vivre ensemble, c'est faire ensemble. Faire ensemble, parce que c'est avant tout par l'expérience qu'on découvre que vivre ensemble n'est pas seulement une obligation, mais aussi une source de joie et de créativité.

Les objectifs

Le Projet éducatif est la description des choix méthodologiques ainsi que des actions concrètes mises en œuvre pour tendre vers les objectifs fixés par la Code de Qualité de l'ONE.

Les objectifs définis par le projet d'accueil de « l'Entre Deux » sont :

- Faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et vie professionnelle, en permettant aux personnes qui confient leurs enfants de jouir d'un accueil de qualité.
- Contribuer à l'épanouissement global des enfants en organisant des activités de développement adaptées à leur capacité et à leur rythme.
- Contribuer au développement physique et intellectuel de l'enfant par la pratique de jeux éducatifs, jeux de société et d'activités de plein air.
- Permettre aux enfants de bénéficier de moments de détente pendant lesquels, s'ils le désirent, ils peuvent s'occuper librement.
- Favoriser la participation de chaque enfant lors des animations mais aussi lors des moments ludiques et récréatifs.
- Valoriser l'empathie et l'entraide entre les enfants.
- Créer un lieu qui est un temps d'écoute et d'affection, un lieu adapté, agréable, coloré et sécurisant où les enfants perçoivent la différence avec l'école et où ils se sentent bien.
- Donner la possibilité aux enfants de bénéficier d'un lieu paisible pour faire leurs devoirs.
- Respecter le rythme de chaque enfant et favoriser l'apprentissage de l'autonomie.

Les activités

Les activités intérieures et extérieures : jouer, s'amuser avec les copains occupe une place importante et constitue un élément indispensable dans le développement social de l'enfant.

L'Entre Deux privilégie dès que le temps le permet les activités extérieures. Sur l'implantation de l'Ecole de Racour, les enfants peuvent profiter de la plaine, des espaces extérieurs, ...

Pendant ces moments libres, les enfants stimulent leur créativité, leur autonomie, la tolérance et le vivre ensemble

Les repas et collation sont également de moments conviviaux, axés sur le vivre ensemble, où l'autonomie et la tolérance sont développés

Pour permettre le bien-être des enfants, ils peuvent prendre leur petit déjeuner (sain et équilibré) de 6h45 à 7h45. Les enfants mangent dans le calme, ils rangent dès le repas terminé et veillent au tri des déchets.

L'Entre Deux est une grande famille. Les enfants apprennent à vivre en groupe. Ils y développent l'écoute, le discernement, leur créativité et épanouissement. Ce travail se fait tout au long de leur présence à l'accueil extrascolaire.

Le service d'accueil temps libre est un lieu où la concertation parents-accueillants-enfants est respectée. La priorité est donnée au dialogue et à la communication. Les parents sont des partenaires du service ATL, leur adhésion au présent projet d'accueil est donc essentielle. Aussi, toute inscription à une des formes d'accueil proposée par le service ATL implique-t-elle l'adoption du projet pédagogique.

Les objectifs opérationnels poursuivis par l'Entre Deux sont précisés dans le règlement d'ordre intérieur.

L'enfant qui participe à une activité qui le passionne se discipline automatiquement

G.FREINET